

Enseignement primaire et enseignement secondaire (1^{er} cycle)

L'icône suivante () désigne une information utile. Cliquez sur l'icône pour faire apparaître l'information. L'ensemble de ces informations se trouve à la [page 12](#).

Renseignements sur l'enfant

SECTION OBLIGATOIRE

Nom :	Prénom :
Date de naissance (année-mois-jour) :	Code permanent (le cas échéant) :
Centre de services scolaire compétent ou commission scolaire compétente : 	
Certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais : ☐ Oui ☐ Non ☐ Sans objet	
Niveau scolaire :  Primaire ☐ 1^{er} cycle, 1^{re} année (1^{re} primaire) ☐ 2^e cycle, 1^{re} année (3^e primaire) ☐ 3^e cycle, 1^{re} année (5^e primaire) ☐ 1^{er} cycle, 2^e année (2^e primaire) ☐ 2^e cycle, 2^e année (4^e primaire) ☐ 3^e cycle, 2^e année (6^e primaire) Secondaire ☐ 1^{er} cycle, 1^{re} année (1^{re} secondaire) ☐ 1^{er} cycle, 2^e année (2^e secondaire)	
Dernier niveau des services éducatifs reçus d'un établissement d'enseignement : ☐ Sans objet ☐ 1 ^{re} primaire ☐ 3 ^e primaire ☐ 5 ^e primaire ☐ 1 ^{re} secondaire ☐ Maternelle ☐ 2 ^e primaire ☐ 4 ^e primaire ☐ 6 ^e primaire ☐ 2 ^e secondaire	

Profil d'apprenant de l'enfant (section facultative)

Forces, champs d'intérêt, défis, difficultés ou toute autre information jugée pertinente :

Date du début de la mise en œuvre du projet d'apprentissage (année-mois-jour) :

Description de l'approche éducative choisie :  4

Plan approximatif du temps qui sera alloué aux activités d'apprentissage :  5

Mode(s) d'évaluation de la progression de l'enfant :  6

- ☐ Évaluation par le centre de services scolaire ou la commission scolaire
- ☐ Évaluation par un établissement d'enseignement privé
- ☐ Évaluation par le titulaire d'une autorisation d'enseigner
- ☐ Portfolio soumis au ministre

Épreuves obligatoires imposées par le ministre	Niveau scolaire
☐ Français, langue d'enseignement, lecture et écriture	4 ^e primaire
☐ Français, langue d'enseignement, lecture et écriture ☐ Mathématique OU (volet anglophone) ☐ English Language Arts, reading and writing ☐ Mathematics	6 ^e primaire
☐ Français, langue d'enseignement, écriture	2 ^e secondaire

Une ou plusieurs organisations contribueront-elles aux apprentissages de l'enfant? ☐ Oui ☐ Non

Nom de l'organisation 1 :

Adresse (numéro, rue, ville et province) :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Poste :

Teneur de la contribution :

Nom de l'organisation 2 :

Adresse (numéro, rue, ville et province) :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Poste :

Teneur de la contribution :

Soutien du centre de services scolaire ou de la commission scolaire (section facultative)


☐ Aucune demande de soutien du centre de services scolaire ou de la commission scolaire

☐ Demande d'accès à du matériel didactique



☐ Manuels scolaires

☐ Autre matériel : _____

☐ Demande d'accès à des services complémentaires

☐ Éducation spécialisée

☐ Information et orientation scolaires et professionnelles

☐ Orthopédagogie

☐ Orthophonie

☐ Psychoéducation

☐ Psychologie

☐ Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire

☐ Demande d'accès à des ressources

☐ Auditorium et locaux réservés aux arts

☐ Bibliothèque

☐ Installations sportives et récréatives

☐ Laboratoire de sciences

☐ Laboratoire informatique

Domaine des langues (section obligatoire)

Matières	Niveau(x) travaillé(s) 	Description sommaire des activités choisies 	Ressources éducatives qui seront utilisées 
Primaire ☐ Français, langue d'enseignement • Lire des textes variés • Écrire des textes variés • Communiquer oralement • Apprécier des œuvres littéraires OU ☐ English Language Arts • To read and listen to literary, popular and information-based texts • To write self-expressive, narrative and information-based texts • To represent her/his literacy in different media • To use language to communicate and learn Secondaire, 1^{er} cycle ☐ Français, langue d'enseignement • Lire et apprécier des textes variés • Écrire des textes variés • Communiquer oralement selon des modalités variées OU ☐ English Language Arts • Uses language/talk to communicate and to learn • Represents her/his literacy in different media • Reads and listens to written, spoken and media texts • Writes a variety of genres for personal and social purposes	Primaire ☐ 1^{re} ☐ 2^e ☐ 3^e ☐ 4^e ☐ 5^e ☐ 6^e Secondaire ☐ 1^{re} ☐ 2^e ☐ Autre, précisions : _____		

Matières	Niveau(x) travaillé(s)	Description sommaire des activités choisies	Ressources éducatives qui seront utilisées
Primaire ☐ Anglais, langue seconde 1^{er} cycle • Mobiliser sa compréhension de textes entendus • Communiquer oralement en anglais 2^e et 3^e cycles • Interagir oralement en anglais • Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus • Écrire des textes OU ☐ Français, langue seconde • Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Communiquer • Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Comprendre et lire • Produire des textes variés Secondaire, 1^{er} cycle Anglais, langue seconde • Interagir oralement en anglais • Réinvestir sa compréhension des textes • Écrire et produire des textes ☐ Anglais (programme de base) ☐ Anglais (programme enrichi) OU Français, langue seconde • Interagir en français • Lire des textes variés en français (programme de base) • Lire des textes courants et littéraires en français (programme enrichi) • Produire des textes variés en français ☐ Français (programme de base) ☐ Français (programme enrichi)	Primaire ☐ 1^{re} ☐ 2^e ☐ 3^e ☐ 4^e ☐ 5^e ☐ 6^e Secondaire ☐ 1^{re} ☐ 2^e ☐ Autre, précisions : _____		

Matières	Niveau(x) travaillé(s)	Description sommaire des activités choisies	Ressources éducatives qui seront utilisées
☐ Mathématique Primaire • Résoudre une situation-problème • Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques • Communiquer à l'aide du langage mathématique Secondaire, 1^{er} cycle • Résoudre une situation-problème • Déployer un raisonnement mathématique • Communiquer à l'aide du langage mathématique	Primaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ 3 ^e ☐ 4 ^e ☐ 5 ^e ☐ 6 ^e Secondaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ Autre, précisions : _____ 		
☐ Science et technologie Primaire, 1^{er} cycle • Explorer le monde de la science et de la technologie Primaire, 2^e et 3^e cycles • Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique • Mettre à profit les outils, les objets et les procédés de la science et de la technologie • Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie Secondaire, 1^{er} cycle • Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique • Mettre à profit ses connaissances scientifiques ou technologiques • Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologie	Primaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ 3 ^e ☐ 4 ^e ☐ 5 ^e ☐ 6 ^e Secondaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ Autre, précisions : _____ 		

Matières	Niveau(x) travaillé(s)	Description sommaire des activités choisies	Ressources éducatives qui seront utilisées
Primaire ☐ Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté 1^{er} cycle : • Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société 2^e et 3^e cycles : • Lire l'organisation d'une société sur son territoire • Interpréter le changement dans une société et sur son territoire • S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire Secondaire, 1^{er} cycle ☐ Géographie • Lire l'organisation d'un territoire • Interpréter un enjeu territorial • Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire ET ☐ Histoire et éducation à la citoyenneté • Interroger les réalités sociales dans une perspective historique • Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique • Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire	Primaire ☐ 1^{re} ☐ 2^e ☐ 3^e ☐ 4^e ☐ 5^e ☐ 6^e Secondaire ☐ 1^{re} ☐ 2^e ☐ Autre, précisions : _____		

Matières	Niveau(x) travaillé(s)	Description sommaire des activités choisies	Ressources éducatives qui seront utilisées
☐ Éducation physique et à la santé Primaire • Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques • Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques • Adopter un mode de vie sain et actif Secondaire, 1^{er} cycle • Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques • Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques • Adopter un mode de vie sain et actif	Primaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ 3 ^e ☐ 4 ^e ☐ 5 ^e ☐ 6 ^e Secondaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ Autre, précisions : _____		
☐ Éthique et culture religieuse Primaire • Réfléchir sur des questions éthiques • Manifester une compréhension du phénomène religieux • Pratiquer le dialogue Secondaire, 1^{er} cycle • Réfléchir sur des questions éthiques • Manifester une compréhension du phénomène religieux • Pratiquer le dialogue	Primaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ 3 ^e ☐ 4 ^e ☐ 5 ^e ☐ 6 ^e Secondaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ Autre, précisions : _____		

Matières	Niveau(x) travaillé(s)	Description sommaire des activités choisies	Ressources éducatives qui seront utilisées
Primaire ☐ Art dramatique - Inventer des séquences dramatiques - Interpréter des séquences dramatiques - Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades ☐ Arts plastiques - Réaliser des créations plastiques personnelles - Réaliser des créations plastiques médiatiques - Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades ☐ Danse - Inventer des danses - Interpréter des danses - Apprécier des œuvres chorégraphiques, ses réalisations et celles de ses camarades ☐ Musique - Inventer des pièces vocales ou instrumentales - Interpréter des pièces musicales - Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades Secondaire, 1^{er} cycle ☐ Art dramatique - Créer des œuvres dramatiques - Interpréter des œuvres dramatiques - Apprécier des œuvres dramatiques ☐ Arts plastiques - Créer des images personnelles - Créer des images médiatiques - Apprécier des œuvres d'art et des objets culturels du patrimoine artistique, des images personnelles et des images médiatiques ☐ Danse - Créer des danses - Interpréter des danses - Apprécier des danses ☐ Musique - Créer des œuvres musicales - Interpréter des œuvres musicales - Apprécier des œuvres musicales	Primaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ 3 ^e ☐ 4 ^e ☐ 5 ^e ☐ 6 ^e Secondaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ Autre, précisions : 		

Autres matières, disciplines, connaissances et compétences	Description sommaire des activités choisies
☐ Aucune ☐ Oui, précisions :	

Éducation à la sexualité et Orientation scolaire et professionnelle (section facultative en contexte d'enseignement à la maison)

Contenus	Niveau(x) travaillé(s)	Apprentissages prévus	Activités choisies
☐ Éducation à la sexualité	Primaire ☐ 1 ^{re} ☐ 4 ^e ☐ 2 ^e ☐ 5 ^e ☐ 3 ^e ☐ 6 ^e Secondaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ Autre, précisions : _____		
☐ Orientation scolaire et professionnelle	Primaire ☐ 5 ^e ☐ 6 ^e Secondaire ☐ 1 ^{re} ☐ 2 ^e ☐ Autre, précisions : _____		

Projet d'apprentissage

SECTION OBLIGATOIRE

Établi par :

Date (année-mois-jour) :

Les parents doivent transmettre au ministre un document décrivant le projet d'apprentissage de l'enfant et mettre en œuvre ce projet au plus tard :

- le 30 septembre de chaque année;
- dans les 30 jours de la date à laquelle l'enfant cesse de fréquenter un établissement d'enseignement au cours d'une année scolaire, le cas échéant.

Les parents qui ont besoin d'aide relativement à l'élaboration ou à la mise en œuvre du projet d'apprentissage peuvent s'adresser à la Direction de l'enseignement à la maison.

1. Projet d'apprentissage : Le projet d'apprentissage de l'enfant est un document dont le contenu vise l'acquisition des connaissances de même que le développement des compétences du Programme de formation de l'école québécoise.

2. Centre de services scolaire compétent ou commission scolaire compétente : En vertu de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3), le centre de services scolaire compétent ou la commission scolaire compétente est celui ou celle qui se trouve sur le territoire où réside l'enfant. Ce dernier doit être déclaré admissible à l'enseignement en anglais pour pouvoir relever de la compétence d'une commission scolaire anglophone.

3. Niveau scolaire : Le niveau scolaire correspond à l'année du cycle d'enseignement à laquelle serait inscrit l'enfant s'il fréquentait une école.

4. Description de l'approche éducative choisie : L'approche éducative se rapporte aux orientations qui guident les choix éducatifs des parents et qui reflètent leur vision, leur conception ou leur philosophie de l'apprentissage.

5. Plan approximatif du temps qui sera alloué aux activités d'apprentissage : Les parents doivent indiquer le temps approximatif prévu pour les apprentissages, c'est-à-dire le nombre d'heures par jour ou par semaine ainsi que la répartition des matières ou apprentissages à l'intérieur d'une journée type, d'une semaine ou d'un mois (apprentissage plus théoriques en avant-midi et réalisation de projets en après-midi, matières de base en avant-midi et autres matières en après-midi, cours en ligne deux heures par semaine, projet scientifique une fois par mois, participation à un club de lecture deux heures par semaine, etc.).

6. Mode(s) d'évaluation de la progression de l'enfant : Les parents doivent indiquer le ou les modes d'évaluation auxquels ils auront recours pour évaluer ou faire évaluer les apprentissages de leur enfant. Les parents sont responsables des démarches à entreprendre en ce sens.

À compter de l'année 2021-2022, les enfants recevant un enseignement à la maison doivent se soumettre aux épreuves imposées par le ministre en vertu du *Règlement sur l'enseignement à la maison* (RLRQ, c. I-13.3, r. 6.01).

Les modes d'évaluation sont les suivants :

- **Évaluation par le centre de services scolaire ou la commission scolaire** : Les parents peuvent choisir de faire évaluer leur enfant à l'aide d'évaluations réalisées par le centre de services scolaire compétent ou la commission scolaire compétente, selon les modalités que celui-ci ou celle-ci détermine.
- **Évaluation par le titulaire d'une autorisation d'enseigner¹** : Il s'agit d'une évaluation réalisée par une personne qui détient une autorisation d'enseigner déterminée par le *Règlement sur les autorisations d'enseigner* (RLRQ, c. I-13.3, r. 2.01) et délivrée par le ministre.
- **Évaluation par un établissement d'enseignement privé** : Les parents peuvent choisir de faire évaluer leur enfant à l'aide d'évaluations réalisées par un établissement d'enseignement privé régi par la *Loi sur l'enseignement privé* (RLRQ, c. E-9.1), selon les modalités que celui-ci détermine.
- **Épreuve imposée par le ministre** :
 - Des épreuves obligatoires sont prévues en 4^e année (Français, langue d'enseignement) et en 6^e année (Français, langue d'enseignement [ou *English Language Arts*] et Mathématique) de l'enseignement primaire.
 - Une épreuve obligatoire est prévue en 2^e année (Français, langue d'enseignement, écriture) de l'enseignement secondaire.Pour plus d'information, consulter le <http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/examens-et-epreuves/horaire-de-la-session-dexamen-et-de-la-reprise-depreuves/>.
- **Portfolio soumis au ministre²** : Les parents qui choisissent le portfolio comme mode d'évaluation doivent en transmettre un qui respecte les exigences et les conditions établies par la Direction de l'enseignement à la maison.

1 La Direction de l'enseignement à la maison a produit un document de référence qui établit les exigences et conditions relatives à ce mode d'évaluation. Ce document destiné aux parents-éducateurs s'intitule *Évaluations réalisées en contexte d'enseignement à la maison par des titulaires d'une autorisation d'enseigner*.

2 La Direction de l'enseignement à la maison a produit un document de référence qui établit les exigences et les conditions relatives à ce mode d'évaluation. Ce document destiné aux parents s'intitule *Le portfolio en contexte d'enseignement à la maison*.

7. Soutien du centre de services scolaire ou de la commission scolaire : Les parents doivent fournir une copie du projet d'apprentissage au centre de services scolaire compétent ou à la commission scolaire compétente lorsqu'une demande d'accès gratuit aux manuels scolaires, au matériel didactique ou à certains services complémentaires est effectuée et lorsqu'une évaluation ministérielle ou une évaluation en vue de l'obtention d'unités requises pour la délivrance d'un diplôme reconnu par le ministre est souhaitée. Il appartient au centre de services scolaire ou à la commission scolaire de déterminer les modalités de ce soutien apporté à l'enfant qui reçoit un enseignement à la maison.

8. Demande d'accès à du matériel didactique : Le matériel didactique de base traite de la majeure partie des objectifs d'un programme d'études. Il comprend un manuel scolaire destiné à l'élève et, généralement, un guide destiné à l'enseignant. Le matériel didactique de base exclut tout document dans lequel l'élève écrit, dessine ou découpe.

9. Matières : Le Programme de formation de l'école québécoise contient les programmes d'études des matières obligatoires et à option pour tout enfant ou élève du Québec.

Les programmes d'études officiels de chaque matière obligatoire doivent être enseignés de façon à permettre une progression des apprentissages équivalant à celle applicable par cycle à l'école. Le projet d'apprentissage doit prévoir, chaque année, des activités visant le développement des compétences en français (langue d'enseignement ou langue seconde), en mathématique et en anglais (langue d'enseignement, pour l'enfant qui suit le programme *English Language Arts*). Toutefois, pour la science et les matières du domaine de l'univers social, les parents ont une certaine latitude quant aux moments où les contenus prescrits seront abordés au cours du cycle, à l'exception du 2^e cycle du secondaire, où ils seront traités annuellement.

Par ailleurs, si les parents jugent que leur enfant devrait être dispensé d'une ou de plusieurs matières en raison d'un handicap ou de difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, ils peuvent soumettre une demande à leur personne-ressource. Il est également possible, pour un enfant présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde, d'élaborer un projet d'apprentissage en fonction d'un programme éducatif lui étant destiné ([CAPS-I](#), [DÉFIS](#) ou [PEDIP](#)). Il est à noter que la dispense ne s'applique pas aux programmes de langue d'enseignement, de langue seconde et de mathématique.

10. Niveau(x) travaillé(s) : Les parents doivent indiquer le ou les niveaux travaillés pour chacune des matières visées dans le projet d'apprentissage. Il est en effet possible que le niveau travaillé diffère d'une matière à l'autre, que l'enfant fasse au cours d'une même année des apprentissages prévus dans l'ensemble du cycle ou encore que des éléments de contenu d'une année antérieure ou postérieure au cycle dans lequel serait inscrit l'enfant s'il fréquentait l'école soient ciblés.

11. Description sommaire des activités choisies : Les parents indiquent les activités et les projets planifiés permettant le développement des compétences visées dans le projet d'apprentissage. Une description sommaire des activités et des projets planifiés est ainsi attendue par matière. Il n'est toutefois pas exigé des parents que la totalité des activités d'apprentissage prévues fasse l'objet d'une description.

La Direction de l'enseignement à la maison recommande aux parents de conserver des traces d'apprentissage datées et pour lesquelles les contextes d'apprentissage et les intentions éducatives sont indiqués. Elle les invite également à consigner leurs observations et leurs commentaires au fur et à mesure pour qu'ils puissent les lui fournir au moment opportun, le cas échéant, ou encore en vue des bilans de la progression de l'enfant ou de la constitution du portfolio, s'ils ont choisi ce mode d'évaluation.

Les **contextes d'apprentissage** font référence aux conditions dans lesquelles ont été réalisés les activités ou les projets (situation formelle, informelle ou authentique; temps requis pour la réalisation; ressources et outils utilisés; degré d'autonomie, d'intérêt et de motivation pour la tâche; type de soutien apporté, etc.).

Les **intentions éducatives** font référence à ce qu'on souhaite que les enfants apprennent et soient en mesure de faire en réalisant une activité ou un projet.

12. Ressources éducatives qui seront utilisées : Les ressources éducatives incluent notamment les ressources pédagogiques, matérielles, humaines, culturelles, scientifiques et sportives dont les parents et les enfants se servent en vue de l'enseignement et des apprentissages. Il est pertinent de les associer aux différentes matières visées dans le projet d'apprentissage pour contextualiser les activités décrites.

13. Autres matières, disciplines, connaissances et compétences : Certains apprentissages complètent et enrichissent le bagage de connaissances de l'enfant. Les activités permettant de réaliser ces apprentissages comprennent les cours d'informatique, de sauvetage aquatique ou pour gardiennes et gardiens avertis, l'apprentissage de la langue des signes ou d'une autre langue, l'orientation en forêt, l'artisanat, l'horticulture, la mécanique, l'agriculture, les arts martiaux, etc.

Modification(s) apportée(s) au projet d'apprentissage : Toute modification apportée au projet d'apprentissage qui ne compromet pas les apprentissages doit être indiquée dans l'état de situation. Il peut s'agir, par exemple, d'un changement dans l'utilisation des ressources ou dans la réalisation de certaines activités.

Toutefois, **toute modification significative devra faire l'objet d'un avis écrit au ministre dans les 15 jours.** Pour ce faire, un courriel explicatif doit être envoyé à la personne-ressource affectée à la famille. Une modification est significative lorsqu'elle implique un changement important dans les apprentissages prévus, indépendamment des moyens utilisés pour les réaliser. Il peut s'agir, par exemple, d'un changement dans la planification des activités d'apprentissage pour une ou pour plusieurs matières, voire de l'abandon partiel ou total de ces activités. Une modification significative apportée au projet d'apprentissage peut être causée par un problème de santé ou une autre raison restreignant la possibilité de réaliser les apprentissages prévus. En cas de doute quant à la nature de la modification et aux actions à entreprendre, les parents peuvent communiquer avec leur personne-ressource.